



Association "Collectif Pour une Réanimation à Manosque"

Siège: chez Mme FIORUCCI Marie, Ch. de Bucelle Lot Les Vignes 04860 Pierrevert

Courriel: rea.manosque@free.fr

Site Internet: <http://rea.manosque.free.fr>

Tél: 06.76.77.61.00 / 06.30.03.52.64

Communiqué de Presse du 9 avril 2010

" Rencontre avec l'Agence Régionale de Santé (ARS)"

Notre Collectif, qui avait suspendu depuis plusieurs mois toute relation avec l'ARH de Christian Dutreil (ancien directeur), a rencontré la nouvelle ARS (mise en place au 1^{er} avril) le 8 avril à Marseille.

Même s'il est évident que l'écoute, le respect de l'interlocuteur et la volonté de dialoguer prévalent à nouveau dans ce genre de rencontre, nous ne sommes toujours pas en face d'une représentation de l'Etat dont la priorité est de communiquer avec les Populations et ceux qui les représentent (Elus, Collectifs, Collectivités Territoriales, Professionnels du secteur, etc...).

Nous sommes clairement déçus qu'hier l'ARS, malgré les demandes:

- du 1^{er} Ministre (lors de sa visite à Manosque du 27 octobre 2008),
- des 27.000 Citoyens signataires de la Pétition,
- des TOUS les Elus Nationaux, Régionaux et Locaux du 04 et du Haut-Var,
- des 62 Conseils Municipaux du Bassin de Vie manosquin,
- de la direction de l'Hôpital de Manosque et sa Communauté Médicale,
- des Personnels de l'Hôpital,

n'ait pas encore autorisé l'ouverture d'un Service de Réanimation Polyvalente de 8 lits dans le futur hôpital de Manosque.

Nous déplorons cette **posture dogmatique** qui ne s'appuie que sur **3 éléments éminemment technocratiques, voire inventés** (le dernier élément) qui sont:

- le SROS (Schéma Régional d'Organisation de la Santé) dont l'actuel porte le n°3 et date de 2006 ne peut être revisité que tous les 5 ans (mi-2011). Ceci revient à dire que quoi qu'il se passe dans le "landerneau" médical de Paca, rien ne peut bouger avant cette date fatidique et donc pas de possibilité de Réa à Manosque d'ici là. Par contre, le démantèlement (fermeture d'hôpitaux, suppressions d'emplois....) programmé du Service Public de Santé, là tout est autorisé.
- la politique arrêtée par on ne sait qui, on ne sait où ni de quelle manière dit (et le fameux SROS le reprend): une seule Réanimation par département notamment dans le 04, alors que le 05 en a 2, le 13 n'en parlons pas, etc...
- l'hôpital de Manosque ne pourrait pas avoir de Réa car ce serait un hôpital de "1^{er} niveau" et pas de "Recours ni de Référence" (encore 2 termes sortis du chapeau.

Ceux-ci ne pouvant pas être considérés, pour notre part, comme des arguments sérieux sur lesquels on peut bâtir une politique de Santé Publique crédible et efficace tant au niveau régional que national, nous les avons très vivement réfutés.

Nous déplorons également le fait que l'ARS (comme l'ARH auparavant) ne fasse qu'affirmer des éléments (chiffres, données, projections, analyses, etc...) tout en demeurant dans l'incapacité totale de nous les communiquer. Cela pose un réel problème

de compréhension et de crédibilité, alors que le Collectif Réa et la Communauté Médicale Hospitalière eux produisent au fil de l'eau les origines et les analyses des éléments, chiffres, statistiques, analyses qu'ils avancent et qui justifient la création d'un Service de Réanimation à Manosque.

Toutefois, au delà de tous ces côtés négatifs et inacceptables, nous avons malgré tout **réussi à provoquer une attention positive de l'ARS et ainsi "faire bouger un tout petit peu les lignes"**.

Sur les chiffres de l'hôpital de Manosque après moult arguments l'ARS a enfin reconnu qu'ils étaient sensiblement les mêmes: 21.000 le nombre de passages aux Urgences et plus de 200 celui de ces patients qui auraient relevé d'une Réa Polyvalente, etc... Là où ça devient très intéressant mais où cela diverge tout de même, c'est qu'avec le "tricotage" minimaliste, façon ARS de ces chiffres cela débouche de sa part sur **"il faudrait à ce jour 2 lits de Réanimation sur Manosque"** pendant que l'hôpital et le Collectif eux débouchent sur à minima 8 lits. Il faudra que l'on retravaille sur ses chiffres et surtout l'interprétation et l'extrapolation qu'en fait l'ARS sans aucun fondement, si ce n'est l'affichage de vœux pieux.

Mais et c'est l'essentiel, il y a 2 bouger de la part de l'ARS, le 1^{er} étant:

l'Agence Régionale reconnaît enfin qu'il faudra des lits de Réa à Manosque
et le second précisant que:

la réflexion sur un Service de Réanimation à Manosque est ouverte.

Le Collectif trouve **déplorable que "feu" l'ARH par dogmatisme, par psycho-rigidité, etc.. n'ait pas réellement entendu et travaillé la demande Citoyenne du 04.** De tels agissements et comportements sont inadmissibles car ils sont préjudiciables au PEUPLE et ils ternissent de façon durable l'image de l'Etat et ses représentations régionales, sensés les écouter et apporter les réponses à leurs besoins.

Pour ce qui est du Collectif Réa, même si nous avons accepté de rencontrer à nouveau l'ARS dans les prochaines semaines, il est évident que notre détermination n'est nullement entamée.

Nous irons ARRACHER CETTE AUTORISATION d'ouverture d'une Réanimation avec les Elus et les Populations dans les meilleurs délais.

POUR CELA NOUS NE NOUS INTERDIRONS RIEN. Cette demande est légitime et elle représente pour les Populations du 04 et du Haut-Var enfin une reconnaissance de Citoyens comme les autres et une avancée sociétale très importante.

Le Collectif Réa le 9 avril 2010